

SEMINAIRE DU PERSONNEL DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO



RAPPORT GENERAL

POINTE – NOIRE, du 23 au 27 janvier 2023

SEMINAIRE DU PERSONNEL DU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO

RAPPORT GENERAL

POINTE – NOIRE, du 23 au 27 janvier 2023

Table des matières

Résumé.....	4
Introduction.....	6
I. Aspect technique.....	Error! Bookmark not defined.
1. Objectif general.....	7
2. Objectifs spécifiques.....	7
3. Résultats attendus.....	7
4. Méthodologie de travail	8
4.1. Résultats obtenus (produits de l’atelier).....	8
II. Aspect managérial.....	11
III. Les principaux constats faits	11
3.1. Sur les aspects managériaux	11
3.2. Sur les aspects techniques.....	12
IV. Les principes adoptés pour avancer	12
V. Recommandations ou messages clés.....	12
5.1. Sur les aspects techniques.....	12
5.2. Sur les aspects managériaux	13
Conclusion	14
Annexes :	19

Résumé

L'année 2023 présente plusieurs enjeux tant pour le bureau de la représentation de l'OMS que pour le ministère de la Santé et de la population. C'est dans ce cadre qu'un atelier interne de revue et de planification des activités du Bureau de l'OMS pour 2023 a été organisé dans l'optique de contribuer au renforcement du cadre programmatique de la coopération technique du WCO Congo avec le Gouvernement. Il s'agit de façon spécifique de : i) Analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et identifier les actions prioritaires y compris celles relatives à l'expansion de celles-ci dans 12 autres districts sanitaires supplémentaires ; ii) Identifier les mesures d'accompagnement relatives à la réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 au sein des services de santé ; iii) Proposer un contenu opérationnel du programme de promotion de la santé ; iv) Identifier les actions pour la mise en œuvre des priorités contenues dans le livre blanc du DG de l'OMS pour les 2 prochaines années ; v) Assurer l'alignement du plan de travail de l'OMS avec l'UNDAF révisé ; vi) Procéder à la finalisation de l'exercice de revue à mi-parcours du plan biennal 2022-2023 ; vii) Définir le processus et le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022, des rapports des clusters, la documentation des bonnes pratiques et le ePMDS ; et, viii) Organiser les activités du projet de dépistage/diagnostic et de prise en charge des maladies non transmissibles (lancement officiel et formation des agents sur l'hypertension artérielle et le diabète sucré) dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Le séminaire atelier a été organisé en mode présentiel. Les travaux étaient placés sous la coordination de M. le Représentant de l'OMS au Congo, *le Dr Lucien MANGA*. Les échanges ont porté sur les thématiques énoncées dans les objectifs spécifiques. Les documents de travail ont été : le PGT13, la stratégie opérationnelle 2022-2023, la stratégie de transition, le livre blanc du Directeur Général de l'OMS, l'UNDAF révisé, le draft de rapport de la revue du PNDS 2018-2022, le compte-rendu de la réunion de la coordination nationale de gestion de la Covid-19.

Les principaux résultats obtenus ont été les suivants : *i) De la vision de Monsieur le Représentant pour 2023* : « Avoir un Bureau où toutes les initiatives sont contextualisées, où les hommes et les femmes ont une autonomie de proposition et d'actions, dans un environnement de travail l'abri du stress, des comportements et pratiques à risque y compris les violences basées sur le genre » ; *ii) Les principales réalisations du bureau pour l'année 2022 ont été présentées et consolidées* : Le taux de mise en œuvre des activités de la stratégie opérationnelle a été évalué à 97%. La mise en œuvre a permis d'obtenir des résultats concrets en matière d'utilisation des services de santé, d'amélioration de la qualité des soins et de la gestion financière. Tous ces résultats sont le fruit de l'amélioration de la fonctionnalité des comités de santé, des supervisions de soutien renforcées à l'aide des outils complets menées dans chaque district de santé par des équipes conjointes OMS/Ministère de la santé et d'une meilleure utilisation des fonds mobilisés localement (provenant du recouvrement des coûts). Les interventions à réaliser pour l'extension de la stratégie opérationnelle dans les douze autres districts sanitaires ont été identifiées ; *iii) Les mesures d'accompagnement pour la réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 au sein des services de santé ont été identifiées* : Des orientations ont été données au responsable du cluster en charge des urgences de rencontrer les autorités sanitaires

nationales pour la tenue d'une réunion du comité de pilotage du PANSS dans le but de mettre en place les mécanismes de riposte à la Covid-19 en s'appuyant sur les trois projets phares que sont : TASS, PROSE et SURGE ; iv) *le contenu opérationnel du programme de promotion de la santé (HPR) a été proposé* : il s'est agi d'analyser dans chaque district sanitaire cible les risques socio-sanitaires et mettre en œuvre des actions correctrice ; v) *Le livre blanc du Directeur général a été passé en revue* : Les domaines prioritaires sur lesquels le Bureau mettra un focus ont été identifiés et consignés dans un document y compris les approches de leur mise en œuvre ; vi) *Le plan UNDAF 2020-2024 a été présenté* : Chaque responsable de programme a pris connaissance de son contenu en lien avec ses attributions et les CDO analyseront, chacun en ce qui le concerne, les activités en lien avec la stratégie opérationnelle ; vii) *L'exercice de revue à mi-parcours du plan biennal 2022-2023 a été finalisé* : les différents outputs du Bureau ont été renseignés dans l'outil TAR 2 par les responsables ; viii) *Le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022 a été précisé* : Il s'agira de finaliser les rapports des clusters et les bonnes pratiques au plus tard juin 2023 ; ix) *Les éléments de finalisation des ePMDS 2022 et d'élaboration des ePMDS 2023 ont été identifiés* : Les ePMDS 2022 devront tenir compte des réalisations retenues au présent atelier et ceux de 2023 devront au moins contenir 2 initiatives innovantes ; et x) *Le projet de dépistage et de prise en charge des maladies non transmissibles a été lancé à Pointe-Noire et dans le Kouilou* : Les CSI des 8 DS des 2 départements ont été dotés en intrants nécessaires pour la mise en œuvre du projet. Cinquante-quatre (54) prestataires des formations sanitaires cibles ont été formés.

Les principes suivants ont été rappelés aux participants pour faire avancer les activités du bureau : l'anticipation, la détermination, l'adaptation à la vision du Représentant, l'auto supervision, l'auto gestion et le développement de l'esprit d'initiative.

Les recommandations suivantes ont été formulées : i) finaliser et consolider les réalisations de 2022 du bureau ; ii) créer plusieurs comptes MTN pour faciliter les paiements des activités par départements y compris le niveau central ; iii) améliorer l'archivage des rapports du bureau en utilisant le Share Point/Share drive ; iv) fournir les détails éclatés par département de l'exécution budgétaire de la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle; v) créer les PO de fonctionnement pour la logistique afin de soutenir mise en œuvre de la SO sur le terrain ; vi) renforcer le parc automobile avec l'achat d'un véhicule « Jimny » afin de soutenir les stratégies avancées et mobiles de vaccination dans les zones d'accès difficile ; vii) compléter les gaps sur les 18 indicateurs et des 10 indicateurs dans les DS concernés avant l'atelier d'Owando ; ix) Renforcer les capacités du Data center de l'OMS notamment le recrutement de deux data manager; x) organiser une formation d'immersion des nouveaux consultants juniors avant leur déploiement sur le terrain et xi) poursuivre l'amélioration des conditions de travail notamment la création de la salle d'archivage, la construction les boucaros et l'aménagement du jardin du bureau

Introduction

L'année 2023 présente plusieurs enjeux tant pour le bureau de la représentation de l'OMS que pour le Ministère de la santé. En effet, elle correspond i) à l'avant dernière année de mise en œuvre du Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement (UNDAF) 2020 - 2024 révisé du système des nations unies au Congo, aligné au Plan national de développement 2022-2026 ; ii) au passage à l'échelle de la stratégie opérationnelle dans 12 autres districts sanitaires après deux ans de mise en œuvre dans 12 premiers districts avec un focus sur la revitalisation de ceux-ci ; iii) au début de la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion de la coordination nationale de gestion de la pandémie de coronavirus Covid-19, du 14 octobre 2022 suspendant toutes les commissions en rapport avec la lutte contre la Covid-19. Les opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 devront désormais être réintégrées au sein des services habituels du Ministère de la santé et de la population et la mise en place d'une cellule de veille. Ce changement nécessite un accompagnement spécifique du MSP par le bureau de l'OMS ; iv) la promotion de la santé pour laquelle un nouveau professionnel a été recruté devient une priorité du bureau. Une réflexion devrait être menée afin d'identifier les actions opérationnelle en accord avec les priorités du bureau. ; et enfin v) à l'analyse des priorités du Directeur général de l'OMS pour le biennium 2024 -2025 y compris la revue à mi-parcours du Budget programme 2022-2023 et la finalisation du rapports annuel du Bureau et des clusters ainsi que la documentation des bonnes pratiques.

C'est dans ce cadre qu'un atelier interne de revue et de planification des activités du Bureau de l'OMS pour 2023 a été organisé dans l'optique d'atteindre les objectifs fixés.

I. Objectifs

1. Objectif général

Contribuer au renforcement du cadre programmatique de la coopération technique du WCO Congo avec le **Gouvernement**

2. Objectifs spécifiques

- Analyser les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et identifier les actions prioritaires y compris celles relatives à l'expansion de celle-ci dans 12 autres districts sanitaires supplémentaires ;
- Identifier les mesures d'accompagnement relatives à la réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 au sein des services de santé ;
- Proposer un contenu opérationnel au programme de promotion de la santé ;
- Identifier les actions pour la mise en œuvre des priorités contenues dans le livre blanc du DG de l'OMS pour les 2 prochaines années ;
- Assurer l'alignement du plan de travail de l'OMS avec l'UNDAF révisé ;
- Procéder à la finalisation de l'exercice de revue à mi-parcours du plan biennal 2022-2023 ;
- Définir le processus et le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022 des rapports des clusters, la documentation des bonnes pratiques et le ePMDS ;
- Organiser la cérémonie de lancement officiel des projets de dépistage et de prise en charge des maladies non transmissibles (PENS) à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

3. Résultats attendus

- Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle sont analysés et les actions prioritaires sont identifiées y compris celles relatives à l'expansion de la SO dans 12 autres districts sanitaires supplémentaires ;
- Les mesures d'accompagnement relatives à la réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 au sein des services de santé sont identifiées ;
- Le contenu opérationnel du programme de promotion de la santé (HPR) est proposé ;
- Les actions pour la mise en œuvre des priorités contenues dans le livre blanc du DG de l'OMS pour les prochaines années sont identifiées ;
- Le plan de travail de l'OMS est aligné à l'UNDAF révisé est effectif ;
- L'exercice de revue à mi-parcours du plan biennal 2022-2023 est finalisé ;
- Le processus et le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022, des rapports des clusters, des bonnes pratiques et les ePMDS sont définis ;
- Le projet de dépistage et de prise en charge des maladies non transmissibles (PENS) est lancé à Pointe-Noire et dans le Kouilou.

4. Méthodologie de travail

L'atelier interne a été organisé en mode présentiel. Les travaux étaient placés sous la coordination de M. le Représentant de l'OMS au Congo. Les échanges ont porté sur les thématiques énoncées dans les objectifs spécifiques. Les documents de travail ont été : le PGT13, la stratégie opérationnelle 2022-2023, la stratégie de transition, le livre blanc du DG de l'OMS, l'UNDAF révisé, le draft de rapport de la revue du PNDS 2018-2022, le compte-rendu de la réunion de la coordination nationale de gestion de la Covid-19.

Cinq rapporteurs journaliers et un rapporteur général ont été désignés pour faire les synthèses quotidiennes des travaux et produire le rapport final de l'atelier conformément à l'agenda des activités pendant les cinq jours.

Les travaux ont été ouverts le premier jour et clôturés le dernier jour par monsieur le Représentant. La facilitation des travaux jours après jour a été assurée par le coordonnateur, chef du cluster FRH.

4.1. Résultats obtenus (produits de l'atelier)

4.1.1 De la vision de Monsieur le Représentant pour 2023 :

« Avoir un Bureau où toutes les initiatives sont contextualisées, où les hommes et les femmes ont une autonomie de proposition et d'actions, dans un environnement de travail l'abri du stress, des comportements et pratiques à risque y compris les violences basées sur le genre »

4.1.2) Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle sont analysés et les actions prioritaires sont identifiées y compris celles relatives à l'expansion de la SO dans 12 autres districts sanitaires supplémentaires ;

Le taux de mise en œuvre des activités de la stratégie opérationnelle a été évalué à 97%. La mise en œuvre a permis d'obtenir des résultats concrets en matière d'utilisation des services de santé, d'amélioration de la qualité des soins et de la gestion financière. Tous ces résultats sont le fruit de l'amélioration de la fonctionnalité des comités de santé, des supervisions de soutien renforcées à l'aide des outils complets menées dans chaque district de santé par des équipes conjointes OMS/Ministère de la santé et d'une meilleure utilisation des fonds mobilisés localement (provenant du recouvrement des coûts). Les interventions à réaliser pour l'extension de la stratégie opérationnelle dans les douze autres districts sanitaires ont été identifiées. Il faut également noter que les domaines à prendre en compte pour l'extension de la stratégie opérationnelle dans douze autres districts sanitaires tout comme les actions restant à mener pour la consolider dans les douze anciens districts sanitaires ont été identifiées.

4.1.3) Les mesures d'accompagnement relatives à la réintégration des opérations de vaccination et de dépistage de la COVID-19 au sein des services de santé sont identifiées ;

Des orientations ont été données au responsable du cluster en charge des urgences de rencontrer les autorités sanitaires nationales pour la tenue d'une réunion du comité de pilotage du PANSS dans le but de mettre en place les mécanismes de riposte à la Covid-19 en s'appuyant sur l'initiative phare que sont : TASS, PROSE et SURGE.

Cette initiative permettra au Congo de disposer au niveau national, d'un corps multidisciplinaire de professionnels locaux formés, de renforcer les infrastructures existantes telles que le COUSP en vue d'une riposte diligente et efficace en cas d'urgence aux niveaux régional, national et infranational.

Les projets phares s'appuieront sur l'infrastructure existante pour mettre en place un système de soutien bien organisé qui augmente la capacité du gouvernement en cas de besoin, en intégrant les leçons tirées de la COVID-19, d'Ebola et d'autres urgences sanitaires.

PROSE : Promouvoir la résilience des systèmes pour les situations d'urgences sanitaires. Aider les pays à planifier et préparer d'avance la réponse et le relèvement

TASS : Transformer les systèmes de surveillance en Afrique. Accélérer la mise en œuvre de la SIMR en Afrique.

SURGE : Renforcer et utiliser les groupes d'intervention en cas d'urgence. Donner au pays les moyens de se mobiliser et de répondre aux urgences de santé publique dans les 24 heures suivant leur confirmation.

4.1.4) Le contenu opérationnel du programme de promotion de la santé (HPR) est proposé ;

Après échanges et discussions autour de cette question, des orientations ont été données au chef de ce programme de proposer des mesures simples pratiques et contextualisées pour chaque environnement de mise en œuvre de la stratégie opérationnelle sans déroger au rôle régalién de l'organisation d'accompagner le niveau central dans la formulation des politiques, stratégies et plans en lien avec toutes les thématiques de santé.

Il s'agira de i) réaliser une étude diagnostique approfondie et multidimensionnelle sur les déterminants sociaux de la santé dans les 12 districts sanitaires cibles. Cette étude permettra de disposer d'une base factuelle pour la priorisation et le ciblage des interventions de promotion de la santé, ii) appuyer la mise en place et le fonctionnement de trois réseaux expérimentaux des promoteurs de la santé dans trois districts sanitaires cibles. Ce réseau qui sera constitué d'individus et de professionnels issus de plusieurs secteurs mobilisera la population sur les facteurs de risque de maladies et de mobiliser de financements pour des projets spécifiques locaux et iii) appuyer le processus d'institutionnalisation d'une journée nationale de la sécurité routière au Congo. Cette journée sera une occasion de mobiliser la population, les autorités nationales en particulier les usagers de la route dans le but de contribuer à la réduction des accidents de la voie publique.

4.1.5) Les actions pour la mise en œuvre des priorités contenues dans le livre blanc du DG de l'OMS pour les prochaines années sont identifiées ;

Le livre blanc du Directeur général a été passé en revue et les domaines prioritaires sur lesquels le Bureau mettra un focus ont été identifiés et consignés dans un document y compris les approches pour leur mise en œuvre. Il faudra à la fois promouvoir les progrès en vue des ODD concernant les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles, la santé de la mère et de l'enfant et des systèmes de santé résilients fondés sur les soins de santé primaires (SSP) et se défendre face aux menaces telles que la COVID et les pandémies, le climat et les conflits. L'OMS a présenté les priorités sur lesquelles il faut mettre l'accent pour aller de l'avant : Promouvoir, Produire et Protéger la santé et Pouvoir, Partenariat et Performance pour la santé. Les trois premières se fondent sur une approche intégrée concernant les cibles du triple milliard (amélioration de la santé de la population, CSU et situations d'urgence sanitaire) mettant l'accent sur les soins de santé primaires. Les trois suivantes précisent les moyens d'accélérer vers la santé grâce aux données, à l'exécution et à la santé numérique, à l'innovation et aux partenariats en mettant également l'accent sur l'appui de l'OMS aux pays. Les résultats seront mesurés en utilisant les indicateurs des ODD et les indices du triple milliard, en mettant davantage l'accent sur les SSP, la couverture effective, la rapidité et l'efficacité de la riposte aux situations d'urgence et de l'équité. Cette approche basée sur l'accélération qui vaut pour l'ensemble des ODD a pour fondement la justice

Il faut toutefois noter que ces domaines, non nouveaux pour le Bureau, mis en œuvre d'une manière ou d'une autre par Bureau, constitueront de fait pour certains, des éléments de planification pour l'année 2023.

4.1.6) Le plan de travail de l'OMS est aligné à l'UNDAF révisé est effectif ;

Élaboré conjointement par le Gouvernement de la République du Congo et le Système des Nations Unies pour le développement, ce rapport de l'UNDAF 2022 met en évidence les contributions stratégiques globales et collectives des entités de l'ONU au développement durable du Congo décrit dans le Plan National de développement (PND, 2022-2026), le Plan de résilience 2022-2023 en réponse à la crise alimentaire et l'Agenda 2030.

Le plan a été présenté et chaque chef de programme a pris connaissance de son contenu en lien avec ses attributions.

Il a été demandé à chaque CDO de marquer les activités en lien avec la stratégie opérationnelle pour être sûr de leur alignement à ce plan. Toutefois, le point focal en charge a assuré l'auditoire que les activités inscrites dans ce plan ont été tirées des plans du Bureau.

- ***L'exercice de revue à mi-parcours du plan biennal 2022-2023 est finalisé ;***

L'exercice de revue à mi-parcours a été conduit sous la supervision de PMO et finalisé. Monsieur le Représentant s'est réjoui des avancées réalisées par l'équipe dans les délais et la maîtrise de cet exercice qui autrefois était très laborieux pour l'équipe.

- ***Le processus et le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022, des rapports des clusters, des bonnes pratiques et les ePMDS sont définis ;***

Le calendrier de finalisation du rapport annuel 2022 a été précisé et les rapports des clusters, les bonnes pratiques et le format à respecter pour l'élaboration des PMDS et ePMDS ont été discutés et les orientations données.

- ***Le projet de dépistage et de prise en charge des maladies non transmissibles (PENS) est lancé à Pointe-Noire et dans le Kouilou.***

Le projet a été lancé avec succès à l'hôpital de Loandjili en présence des autorités locales et sanitaires du niveau central en l'occurrence le directeur général des soins et services de santé et le conseiller à la santé du ministre de la santé et de la population.

II. Aspect managérial

Sur cet aspect, monsieur le Représentant a plusieurs fois pris la parole pour revenir sur l'objectif poursuivi qui est d'habiliter chaque professionnel pour l'amener à libérer le plein potentiel qui est en lui dans une autonomie et une autogestion responsable. Cette autonomie et cette autogestion responsables doivent amener les professionnels à prendre des initiatives et apporter des innovations pour éviter le « ronronnement ». Monsieur le représentant a insisté sur le fait que le bureau a intérêt à arriver à ce niveau de leadership pour éviter le « rétropédalage » après son départ.

III. Les principaux constats faits

3.1. Sur les aspects managériaux

- Manque d'ambition pour se hisser à un niveau mental élevé par le fait d'être accroché à des petits intérêts
- Les professionnels n'arrivent pas à voir et saisir les opportunités actuelles pour se hisser à un niveau professionnel supérieur

- Non-exécution à la lettre des instructions données par insuffisance de sérieux au niveau des professionnels

3.2. Sur les aspects techniques

- Le data center constitue une véritable opportunité que chaque professionnel peut saisir et faire avancer le Bureau
- Le bureau pays est en avance par rapport au PGT 13
- L'offre des soins et services de santé s'est améliorée dans les districts sanitaires cibles comme en témoigne les indicateurs
- Les rapports d'activités sont mal archivés au niveau des clusters
- Les activités d'appui du bureau à la stratégie opérationnelle (SO) sont non budgétisées ni planifiées occasionnant des dépenses supplémentaires
- Les interventions de la SO sont en phase avec les orientations de l'organisation (PGT, livre blanc)
- Le data center produit des données innombrables et offre la possibilité de réaliser des analyses plus fines
- Difficultés à gérer le flux financier avec le nombre actuel restreint de comptes mobiles money.

IV. Les principes adoptés pour avancer

- L'anticipation
- La détermination
- L'adaptation du personnel au rythme imposé par la vision du bureau
- Le développement de l'esprit d'initiative et d'innovations
- Focus, dans le travail, sur les aspects stratégiques de niveau élevé.
- Défi contre soi-même (processus de lévitation) : avoir de l'ambition

V. Recommandations ou messages clés

5.1. Sur les aspects techniques

- Mettre en place un groupe restreint pour la relecture et la consolidation des réalisations
- Prendre en compte ces réalisations étayées dans le rapport annuel 2022
- Créer plusieurs comptes MTN pour assurer une meilleure clarté de la gestion des PO (Un compte pour chaque département soit 12 et 1 ou 2 comptes au niveau central)
- Utilisez-le SharePoint/Share drive pour faciliter l'archivage des rapports
- Donner plus de détails sur l'exécution budgétaire en ressortant les dépenses faites par entité financée et par activité réalisée (DFC), les dépenses par département, les dépenses d'appui et ressortir les dépenses qui sont véritablement supplémentaires

- Identifier des ressources pour accompagner les DS dans la mise en œuvre de la SO
- Faire une analyse critique des processus et des résultats au niveau des clusters
- Investir sur les stratégies avancées et mobiles de vaccination en sus des stratégies fixes
- Préciser les détails sur les gaps 10 indicateurs supplémentaires en indiquant les DS concernés, la dernière date de collecte de données
- Collecter toutes les données manquantes avant l'atelier d'Owando
- Etudier la possibilité d'établir un accord avec le Département de santé publique de l'UMNG pour organiser des stages des étudiants au Data center de l'OMS
- Peaufiner l'analyse des données produites par le data center
- Organiser systématiquement une formation d'immersion des nouveaux consultants juniors avant leur déploiement sur le terrain
- Commencer la mise en œuvre du programme HPR par des petits projets basés sur les risques identifiés au niveau local et les documenter dans une démarche scientifique
- L'administration doit organiser des briefings réguliers en suivant le « e-manual » que tous devraient par ailleurs prendre le temps de lire.

5.2. Sur les aspects managériaux

Chaque professionnel désormais travailler dans le respect des principes suivants :

- L'anticipation
- La détermination
- L'adaptation du personnel au rythme imposé par la vision du bureau
- Le développement de l'esprit d'initiative et d'innovations
- Focus, dans le travail, sur les aspects stratégiques de niveau élevé.
- Défi contre soi-même (processus de lévitation) : avoir de l'ambition
- L'application à la lettre des instructions

Conclusion

L'atelier de Pointe Noire, qualifié de séminaire par monsieur le représentant, a été une occasion gagnée pour faire la revue des interventions menées en 2022 et planifier celles prioritaires pour l'année 2023, mais surtout une opportunité pour chaque professionnel de recevoir de la part de monsieur le représentant, la vision et l'exhortation pour un leadership collégial et responsable fondé sur l'autonomie et l'auto supervision pour sortir tout le potentiel disponible mais inexploité de chacun des professionnels.

Principales réalisations par cluster pour l'an 2022

Principales réalisations du cluster HSS

1. Mise à disposition des modules de formation sur le PMA dans les districts sanitaires cibles de l'OMS.
2. le bâtiment de la maternité de l'hôpital de base de Ouessou a été réhabilité.
3. 24 aires de santé des 12 Districts sanitaires cibles de l'OMS ont été dotés en médicaments essentiels et équipements.
4. un soutien a été apporté pour la promotion de la loi sur la décentralisation dans le secteur de la santé auprès des autorités administratives décentralisées dans les 12 départements
5. Les comptes de la santé des années 2019 et 2020 ont été élaborés.

Principales réalisations du cluster WHE

6. Le système de surveillance et de riposte à base communautaire a été renforcé pour la détection précoce de la Covid 19 et les maladies à potentiel épidémique autres maladies à potentiel épidémique dans les départements de Brazzaville et de Pointe Noire au Congo.
7. La surveillance et la notification des cas de Monkey Pox ont été rendus fonctionnelles dans les deux DS du Département de la Likouala.
8. Une coordination nationale constituée d'un comité de pilotage, d'un comité technique et de quatre commissions techniques ont été mises en place pour une mise en œuvre cohérente et complète du Plan d'action national pour la sécurité sanitaire.

Principales réalisations du cluster FRH

9. Les capacités en PCI de 225 prestataires de soins issus de 23 maternités de Brazzaville et de Pointe-Noire ont été renforcées pour la prévention et la prise en charge de la Covid-19
10. Les données de la surveillance des décès maternels, néonataux et infantiles de 2021 ont été validées et diffusées.
11. Les capacités d'offre de soins de planification familiale ont été renforcées dans les districts sanitaires de Dolisie, Kinkala et Djambala.

12. Les capacités des prestataires de santé de tous les DS ont été renforcées sur la détection, la notification et la gestion des échantillons des cas de PFA en vue de maintenir les principaux indicateurs au niveau requis de certification.
13. Les capacités opérationnelles du laboratoire national de santé publique ont été renforcées en vue d'obtenir l'accréditation du laboratoire de fièvre jaune.

Principales réalisations du cluster administration

14. Les capacités logistiques et opérationnelles ont été renforcées pour assurer la mobilité du personnel OMS au niveau de 11 districts sanitaires.
15. L'environnement de travail a été amélioré avec la mise en place d'une salle de coffee lunch et d'une bibliothèque numérique.

Principales réalisations du cluster DPC

16. Les données nationales actualisées sur la prestation des services d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable, les activités de promotion de l'hygiène et sur la sécurité routière ont été validées et diffusées.
17. Les communautés de six districts sanitaires (Ewo, Kindamba, Ouessou, Ile Mbamou, Madingo-Kayes et Sibiti) ont été sensibilisées sur le tabagisme, la consommation nocive de l'alcool, l'inactivité physique l'alimentation malsaine et la consommation des drogues. de la prévention et la lutte contre les maladies non transmissibles.
18. Les capacités opérationnelles de xx DS (Formation, dotation en intrants) ont été renforcées pour assurer le dépistage et la prise en charge des maladies tropicales négligées (Lèpre, Pian, ulcère de Burulli, TPHA, Schistosomiase, Onchocercose et géo helminthiases)
19. Les principaux goulots d'étranglement affectant les performances du programme national de lutte contre la tuberculose ont été documentés par l'organisation des revues épidémiologique et externe de ce programme et les principales recommandations formulées.

Principales réalisations du data center en 2022

20. Un centre de gestion des données a été mis en place au bureau de l'OMS et permet à ce jour la production et la diffusion de l'information sanitaire auprès des programmes et partenaires techniques.

Principales réalisations du cluster SMO

21. Une stratégie de transition adossée à la stratégie opérationnelle 2022-2023 a été développée pour la mise en échelle des interventions dans les districts sanitaires dans le cadre de la mise en œuvre de 13PGT.
22. Un support de communication sur le changement climatique en lien avec la biodiversité sur le bassin du Congo a été produit dans le cadre de la participation de la commission santé à la COP26.
23. Développement d'un programme de masculinité positive pour lutter contre la violence sexuelle et sexiste.
24. Lancement des activités du groupe H6 en rapport avec la coordination des activités de SRMNIA
25. Poursuite de la mise en œuvre du programme du leadership des femmes professionnel de santé
26. Les capacités de l'ensemble du personnel du bureau de l'OMS ont été renforcé afin de prévenir et de lutter contre les abus, l'exploitation et le harcèlement sexuel
27. Publication de 09 numéros de newsletter mensuel appelé (info courriel) qui nous a permis d'accroître la visibilité des actions de l'OMS à travers la région africaine de l'OMS et le reste du monde ;
28. Production et diffusion de 28 vidéos de reportages dans différents canaux de communication et sur les différentes plateformes sociales de l'OMS ;
29. Conception une trentaine de kakemonos, 1000 dépliants, une cinquantaine de banderoles ; une centaine de kits contenant les acquis de l'OMS.

Liste des participants

1. Dr Manga Lucien, Représentant ;
2. Dr Bakala Dieudonné, HSS
3. Dr Rakotonjanabelo Arthur, WHE
4. Dr Mbemba Moutounou Guy-Michel, FRH
5. Dr Ndinga Edouard, IVD
6. Dr Passi-Louamba Cyr-judicaël, DPC
7. Mme Diop Maimouna, PMO
8. M. Millimono Ibrahima, OO
9. Dr Dzabatou-Babeaux, HTH
10. Dr Boueya Bouesso Christian, HPR
11. M. Elega Francis, DC
12. M. Nteziryayo Théonest, VNU/HSS
13. Mme Nganga Gloria, ASS/WR
14. Chauffeurs (4)

Annexes :

- Éléments de focus du livre blanc du directeur général Pour la reorientation du travail de l'OMS afin d'atteindre les cibles du PGT 13 dans le contexte du Congo

